

Service émetteur : Pôle S.P.E.
Affaire suivie par : Dominique MESTRE-PUJOL
Courriel : dominique.mestre-pujol@ars.sante.fr
Téléphone : 04.68.11.55.08

Date : 20 /05/2020

Monsieur le Préfet de l'Aude
Direction des collectivités et du territoire
Bureau de l'administration territoriale
52 rue Jean Bringer
11836 CARCASSONNE Cédex 9

A l'attention de Mme Claire BUATAS

Objet : Dossier déposé par le Grand Narbonne en vue de la régularisation administrative du forage des Clottes - DUP autorisant le prélèvement et prescrivant les périmètres de protection.

**Ref : articles L 1321-1 à 10 et L 1324-3 du Code de la santé Publique
Articles L 214-1 à 6, L 214-8 et L 215-3 du Code de l'Environnement**

Le Grand Narbonne a déposé auprès de mes services le dossier cité en objet.

La demande porte sur la régularisation administrative du forage des Clottes destiné à alimenter en eau potable l'ensemble de la ZAC Pôle Santé et la future ZAC de Néviau, par arrêté préfectoral de déclaration d'utilité publique, conformément aux dispositions de l'article L 1321 du Code de la Santé Publique.

Cette procédure est indispensable pour autoriser la dérivation des eaux captées, acquérir les terrains nécessaires à la réalisation du périmètre de protection immédiate, grever de servitudes légales les terrains compris à l'intérieur des périmètres de protection rapprochée et éloignée, et les terrains d'accès aux ouvrages, afin de préserver le point d'eau de toute pollution éventuelle.

Ce dossier est jugé recevable et complet et je vous propose qu'il fasse l'objet d'une enquête publique de 1 mois, en application du décret N° 2011-2018 du 29 décembre 2011 portant réforme de l'enquête publique relative aux opérations susceptibles d'affecter l'environnement.

L'enquête publique se déroulera sur les communes de Montredon des Corbières et Néviau :

Vous voudrez bien trouver ci-joint 4 exemplaires du dossier (+ 2 CD) accompagnés de la notice d'enquête publique et de la fiche de liaison. Ce document indique le référent de l'ARS qui se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

**P/Le Directeur Général
L'Adjointe au DD11 ARS**

Dominique MESTRE-PUJOL